

COMUE Université Bourgogne - Franche-Comté


Annexe n°8 à la NI du SIES
n°19.11 - Juillet 2019

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, quasiment tous les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI se sont regroupés en COMUE et associations d'établissements (ou sites contractuels, *annexe*), sur un territoire donné, autour d'un projet de formation et de recherche partagé. S'y sont rajoutés certains organismes de recherche, fondations et écoles.

La présente fiche de site contractuel fournit un état de l'emploi d'enseignement et de recherche impliqué dans le site, selon le périmètre en vigueur en février 2019 (*Sources*), y compris les personnels des organismes affectés à des unités mixtes.

Les statistiques présentées consolident les données de quatre dispositifs de collecte, selon le type d'établissement concerné : EPSCP (enseignants et BIATSS), organismes de recherche, Écoles et instituts hors tutelle MESRI et enfin les fondations de coopération scientifique (FCS), voir annexe.

L'emploi d'enseignement et de recherche regroupe l'ensemble des personnes travaillant comme enseignants, apportant un soutien à l'enseignement et/ou travaillant sur des projets de recherche et de développement (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens...), que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

<p>COMUE Université Bourgogne - Franche-Comté Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 modifié</p> 	<p>Membres : Université de Bourgogne (UB) Université de Franche-Comté (UFC) Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon (ENSM) Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) École supérieure de commerce de Dijon (ESC Dijon)</p>
--	---

1. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université Bourgogne - Franche-Comté

Catégorie	Type d'établissement déclarant ¹	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien	Emploi d'enseignement et de recherche		
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble		Effectifs totaux	% dans le site	dont : structures et établissements dépendant du site à titre principal
Personnels permanents + non-permanents	EPIC et EPST	257	87	44	388	352	740	12	694
	FCS	20	-	14	34	17	51	1	51
	EPSCP	2 631	189	400	3 220	2 093	5 313	86	5 313
	Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	51	-	-	51	4	55	1	55
	Total site contractuel	2 959	276	458	3 693	2 466	6 159	100	6 113
dont permanents	EPIC et EPST	227	65	-	292	297	589	12	550
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	2 481	71	-	2 552	1 693	4 245	87	4 245
	Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	47	-	-	47	4	51	1	51
	Total site contractuel	2 755	136	-	2 891	1 994	4 885	100	4 846

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

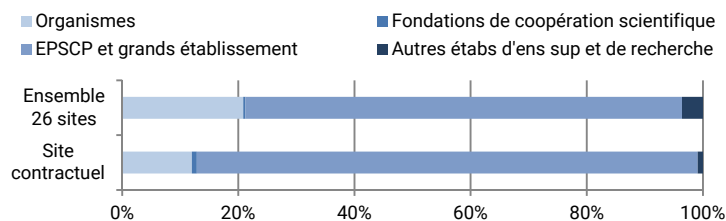
Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

La COMUE Université Bourgogne - Franche-Comté compte 6 160 personnels de recherche et d'enseignement, permanents ou non permanents : 2 960 chercheurs et enseignants-chercheurs, 460 doctorants et ATER rémunérés, 280 IGR et

2 470 personnels de soutien, dont 1 690 ITA-ITRF (hors IGR). Sur les 6 160 personnes, **6 110 dépendent du site à titre principal** (cf : note d'information n°19.10) et 50 travaillent dans des structures rattachées principalement à un autre site.

Les effectifs totaux se répartissent en : 740 dans les organismes, 50 dans les FCS, 5 310 dans les EPSCP et 60 dans les autres établissements d'enseignement supérieur. Relativement à la moyenne nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la **COMUE Université Bourgogne - Franche-Comté** comporte davantage d'effectifs dans les EPSCP et les grands établissements.

Répartition de l'emploi scientifique selon le type d'établissement



2. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université Bourgogne - Franche-Comté

Personnels permanents et non-permanents

Type d'établissement déclarant ¹	Etablissement déclarant	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien		Ensemble des personnels
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Effectifs	dont ITA, ITRF et contractuels assimilés	
EPIC et EPST	CNES	-	-	5	5	-	-	5
	CNRS	153	55	4	212	157	157	369
	INRA	84	30	28	142	175	175	317
	INSERM	20	2	7	29	20	20	49
FCS	IRT M2P	20	-	14	34	17	-	51
EPSCP	BESANCON	1 136	32	198	1 366	856	523	2 222
	BESANCON ENSM	63	12	5	80	57	54	137
	COMUE UNIVERSITÉ BOURGOGNE F. COMTE	-	1	-	1	4	4	5
	DIJON	1 241	127	151	1 519	1 023	663	2 542
	DIJON AGROSUP	27	-	7	34	1	1	35
	UT BELFORT M.	164	17	39	220	152	89	372
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴		51	-	-	51	4	-	55
Total site contractuel		2 959	276	458	3 693	2 466	1 686	6 159

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

3. Les principales structures où les organismes de recherche rémunèrent des personnels en 2017

Personnels permanents et non-permanents

Université Bourgogne - Franche-Comté

Unité de recherche	EPSCP, CHU-CLCC, écoles tutelles de la structure	Organismes impliqués	Personnels rémunérés par eux
AGROÉCOLOGIE	AGROSUP DIJON, DIJON, UBFC	INRA	185
CENTRE DES SCIENCES DU GOÛT ET DE L'ALIMENTATION	DIJON	CNRS, INRA	130
INSTITUT FRANCHE-COMTE ELECTRONIQUE MECANIQUE THERMIQUE ET OPTIQUE - SCIENCES ET TECHNOLOGIES	BESANCON, ENSI MECA. BESANCON, UBFC, UT BELFORT M.	CNES, CNRS	95
LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE CARNOT DE BOURGOGNE	DIJON, UT BELFORT M.	CNRS	56
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES ARCHEOMATERIAUX	BORDEAUX 3, MIN. CULTURE, ORLEANS, UBFC, UT BELFORT M.	CNRS	46
LIPIDES NUTRITION CANCER	AGROSUP DIJON, DIJON, EPHE PARIS	CNRS, INSERM	35
CENTRE D'ECONOMIE ET DE SOCIOLOGIE RURALES APPLIQUÉES À L'AGRICULTURE ET AUX ESPACES RURAUX	AGROSUP DIJON, UBFC	INRA	30
CHRONO-ENVIRONNEMENT	BESANCON, UBFC	CNRS	24
BIOGEOSCIENCES	DIJON, EPHE PARIS, UBFC	CNRS	20
INSTITUT DE CHIMIE MOLÉCULAIRE DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE	DIJON	CNRS	19
ARCHEOLOGIE, TERRE, HISTOIRE, SOCIÉTÉS	DIJON, MIN. CULTURE, UBFC	CNRS	16
UNIVERS, TEMPS-FRÉQUENCE, INTERFACES, NANOSTRUCTURES, ATMOSPHÈRE ET ENVIRONNEMENT, MOLÉCULES	BESANCON	CNES, CNRS	13
MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME DE DIJON	DIJON, UBFC	CNRS	10
LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES DE BESANCON	BESANCON, UBFC	CNRS	8
INSTITUT DE MATHÉMATIQUES DE BOURGOGNE	DIJON, UBFC	CNRS	7

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : enquête auprès des organismes, RNSR

4. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire à fin 2017

Université Bourgogne - Franche-Comté

Permanents et non-permanents				Répartition par domaines disciplinaires ERC (% en ligne) ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	%	Ecart / 26 sites ⁴	Sciences du Vivant et Environnement ⁵	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁶
EPIC et EPST	301	9	- 13	49	33	18
FCS	34	1	1	-	100	-
EPSCP	2 823	88	16	20	38	42
Orientation recherche/enseignement ⁷ :						
uniquement enseignement	628			67	31	2
uniquement recherche	148			24	54	22
médecine et odontologie	227			100	-	-
enseignement et recherche	1 820			44	43	13
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁸	51	2	- 4	4	-	96
Total site contractuel	3 209	100		22	37	40
Ecart / 26 sites ⁴				-5,2	-0,6	5,8

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. total 26 sites sans double compte

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

5. yc Sciences Médicales

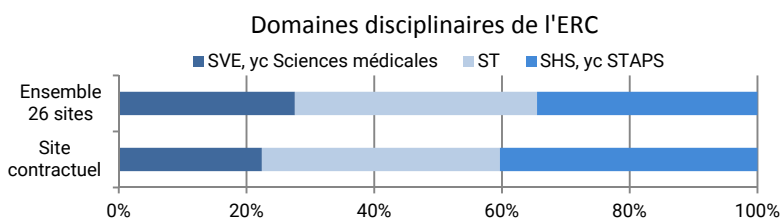
6. STAPS incluses

7. Orientation : recherche - DC et contractuels LRU non enseignants ; enseignement - 2nd degré, Lecteurs, Maîtres de langues

8. hors personnels d'enseignement, sans activité de recherche

Relativement à la structure nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la COMUE Université Bourgogne - Franche-Comté est davantage orientée vers le domaine disciplinaire « Sciences Humaines et Sociales ». Cela tient à l'orientation des organismes de recherche vers ces disciplines et surtout à la place bien plus importante des EPSCP dans le site que dans la moyenne nationale.

Répartition des chercheurs par domaines disciplinaires



5. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire et établissement, en 2017

Université Bourgogne - Franche-Comté

Permanents et non-permanents			Domaines disciplinaires ERC ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Etablissement déclarant	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	Sciences du Vivant et Environnement ⁴	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁵
EPIC et EPST	CNES	5	2	3	-
	CNRS	157	28	89	40
	INRA	112	89	8	15
	INSERM	27	27	-	-
FCS	IRT M2P	34	-	34	-
EPSCP	UT BELFORT M.	199	-	148	51
	BESANCON	1 252	250	435	567
	BESANCON ENSM	67	-	62	5
	DIJON	1 271	299	408	564
	DIJON AGROSUP	34	22	9	3
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁶		51	2	-	49
Total site contractuel		3 209	719	1 196	1 294

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. yc Sciences Médicales

5. STAPS incluses

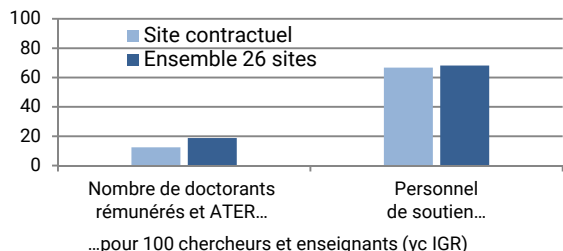
6. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

La COMUE Université Bourgogne - Franche-Comté compte 12 doctorants et ATER pour 100 chercheurs et enseignants et 67 personnels de soutien (hors IGR). Pour les doctorants et ATER, c'est moins que dans l'ensemble des 26 sites contractuels; pour les personnels de soutien, c'est légèrement inférieur.

Indicateurs sur l'emploi scientifique à fin 2017



Sources et méthodes

Site contractuel

Les sites contractuels correspondent aux 19 COMUE et 7 associations d'établissements selon le périmètre en vigueur encore en février 2019 et avant certaines modifications de périmètres (création de l'Institut Polytechnique de Paris,...). Les informations complètes sur le cadre juridique de ces regroupements ainsi que leurs établissements membres ou associés sont accessibles depuis : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste_des_etablissements_membres_des_COMUE_et_des_associations

Quatre dispositifs de collecte consolidés

1. Enseignants des EPSCP : source DGRH (RHSUP-Info, enquête sur les enseignants non permanents), calculs SIES

Enseignants permanents : enseignants-chercheurs et corps assimilés, yc en santé, PRAG, en activité, surnombre ou détachement entrant. Les personnels détachés sortants, en disponibilité ou en position de congés sont exclus.

Enseignants non-permanents : Doctorants contractuels avec ou sans mission d'enseignement, ATER, enseignants invités, lecteurs et maîtres de langues, contractuels LRU, enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.

Sont exclus les personnels temporaires des disciplines médicales et odontologiques et les enseignants associés à mi-temps (qui sont tenus d'avoir une autre activité principale d'enseignement ou de recherche, souvent dans un autre établissement ESR).

2. BIATSS des EPSCP : source DGRH (annuaire Poppee ITRF, enquête Agents non titulaires), calculs SIES. Sont comptés les personnels titulaires et les contractuels sur missions permanentes.

3. L'enquête pilote du SIES sur l'emploi d'enseignement et de recherche rémunéré dans les structures et implantations des organismes.

L'enquête interroge les 17 principaux organismes : les 8 EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD et IRSTEA), 7 EPIC (BRGM, CEA-civil, CIRAD, CNES, IFPEN, Ifremer et ONERA) et les instituts Curie et Pasteur-Paris. Elle recueille des données d'emploi **au niveau des unités de recherche (et de service et de recherche) des organismes, chaque unité, laboratoire, étant alors affectée par l'organisme à un ou plusieurs sites contractuels** (tableau 1, ligne EPST et EPIC). Notamment, les effectifs de l'organisme affectés dans des unités sous tutelle d'une université membre d'un site sont réputés relever de ce site, même si l'organisme n'en est pas membre officiel. A noter que **les sites déclarés par les organismes ont été vérifiés avec les informations disponibles dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR)**. Les personnels rémunérés sont

6. Effectifs de doctorants rémunérés et ATER

Université Bourgogne - Franche-Comté

Type d'établissement déclarant	Nombre de doctorants rémunérés et ATER	% doctorants / total chercheurs et enseignants ¹	% doctorants, ensemble 26 sites
EPIC et EPST	44	11	11
FCS	14	41	47
EPSCP	400	12	21
Autres étaabts d'enseignement supérieur et de recherche ²	-	-	26
Total	458	12	19

1. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; IGR inclus

2. hors personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

ainsi comptés dans leur structure d'affectation principale et le site correspondant ; y compris ceux mis à disposition au sein d'un autre organisme (ex : personnels du CNRS en MAD dans une unité INSERM), et hors personnels sans affectation ou en détachement.

Les données par site contractuel ne sont pas encore disponibles pour le CEA, l'Institut Curie et l'Inria.

4. Écoles hors tutelle MESRI (majoritairement publiques, mais aussi privées, hors Ecoles relevant de la culture – architecture, ...), **fondations de coopération scientifique (FCS), et ANSES**, pourvu qu'ils soient membres des (ou associés aux) sites : les données proviennent de l'enquête RD 2016 du SIES.

Pour les établissements déclarant des implantations dans plusieurs académies, seuls les effectifs rémunérés de l'académie ont été comptés. Les FCS financent des postes principalement en universités, surtout des doctorants.

En raison de l'objectif de l'enquête R&D, les personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement (sans activité de recherche) ne sont pas comptés. A l'inverse, certains enseignants actifs dans plusieurs établissements/écoles sont susceptibles d'avoir été comptés plusieurs fois. La résultante de ces deux biais opposés peut être une légère surestimation ou sous-estimation des effectifs. Les résultats pourraient être affinés à l'aide d'un dispositif plus adapté.

Enfin, les personnels des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) n'ont pas été comptés en tant que tels. En effet, une part importante des enseignants est constituée d'enseignants universitaires déjà recensés par la DGRH.

Définitions

Chercheurs : Conformément aux règles internationales du manuel de Frascati, il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Domaines disciplinaires d'enseignement et de recherche de l'European Research Council (ERC) : ces domaines correspondent aussi à ceux de la nomenclature du HCERES. Les chercheurs ayant une activité de pilotage de R&D sont répartis selon les disciplines de leur unité ou de leur organisme.

Emplois non-permanents au sein des organismes : CDD, contrats aidés, vacataires et volontaires civils et militaires, hors fonctionnaires accueillis, voir l'Etat de l'emploi scientifique, synthèse et chapitre III.

Pour en savoir plus : L'Etat de l'emploi scientifique – édition 2018

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « statistiques et analyses »